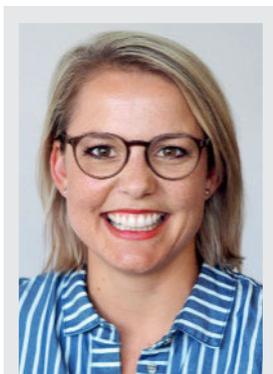


Intégration professionnelle: un coup d'œil dans la pratique

Sandra Gasser Le travail est non seulement un thème central et existentiel pour la majorité des personnes en âge d'exercer une activité professionnelle, mais aussi – dans notre société axée sur la performance – un facteur essentiel d'estime de soi et d'intégration sociale. Souvent, le travail ou l'occupation influence considérablement l'équilibre psychique et la santé. La qualité ou la quantité adéquate de travail est une question de ressenti personnel.



Sandra Gasser

Ergothérapeute BSc,
Cheffe de groupe mesures
d'intégration ESPAS Zurich
Spécialisée en intégration
professionnelle, CAS best
practice en ergothérapie, in-
tégration professionnelle
Haute école de Zurich en
sciences appliquées

L'incapacité de travail ou de gain peut se présenter lorsque les facteurs susmentionnés sont perturbés pour cause de maladie, d'accident ou d'échec à l'entrée sur le marché du travail, p. ex. en raison d'une histoire de vie mouvementée dès l'enfance. Les personnes concernées courent le risque d'être marginalisées ou de passer à travers les mailles du dispositif social.

Les mesures de réadaptation de l'AI (www.ahv-iv.ch/fr/) aident les jeunes adultes à entrer dans la vie professionnelle, ou permettent aux malades ou aux accidentés de continuer à exercer une activité, idéalement dans le domaine où ils travaillaient jusque-là. Comme expliqué en détail dans l'article de Claudia Meier (Ergotherapie 2 / 2020), ces mesures servent à évaluer, à développer et à améliorer l'aptitude professionnelle ainsi que les chances sur le marché du travail, et visent à créer les conditions nécessaires à une intégration.

Assurances sociales sous tension

Dans ce contexte, le bien-être, l'intégration et le maintien des conditions d'existence de l'individu figurent au premier plan. Comme le financement de l'AI est soumis au principe de solidarité, le débat sur sa prise en charge par la société est récurrent. Pour comprendre les assurances sociales en général et les prestations des mesures de réadaptation de l'AI, il est important de savoir comment elles ont vu le jour et se sont développées.

La 5e révision de l'AI (2007) met l'accent sur la réadaptation et l'activation, en donnant deux nouvelles priorités aux offices AI: la détection et l'intervention précoces, alors que les déficits de l'AI ne cessent d'augmenter et qu'il a été décidé de ne pas relever les cotisations. Le but est de lancer des mesures de soutien et d'encouragement avant que les assurés concernés ne quittent le monde du travail et ne touchent une rente (www.bsv.admin.ch).





La pratique montre toutefois que ce n'est pas toujours évitable. Indépendamment du contexte, la perte d'un travail réglé et / ou d'une structure quotidienne recèle toujours le risque d'une diminution des aptitudes nécessaires au monde du travail, comme la concentration et l'endurance physique.

L'évaluation du potentiel est cruciale en cas de doutes

Déterminer le bon moment pour mettre en œuvre une mesure, ou ne pas le manquer, est un défi pour tous les intervenants. Beaucoup craignent de ne pas (encore) être à la hauteur des exigences d'intégration. En cas de doutes en ce qui concerne le moment propice, la résistance, l'aptitude au travail ou le domaine professionnel, il est possible de procéder à une clarification de potentiel d'une durée de quatre semaines. Après avoir défini un objectif individuel, on procède à un état des lieux dans un contexte analogue au marché du travail afin d'une part de déterminer les ressources et la capacité de réadaptation actuelle et d'autre part de montrer les chances d'intégration des personnes concernées en vue d'une réinsertion sur le marché du travail. Ce processus est mené dans le cadre de tests diagnostiques et de modules pratiques, axés sur des activités sur le marché du travail primaire. Les résultats donnent lieu à une solution réaliste et à des recommandations relatives aux prochaines étapes possibles dans le processus de réinsertion. Indépendamment de l'objectif visé, les solutions et les recommandations doivent concorder avec le mode de

vie actuel des personnes concernées. La durabilité et la globalité sont essentielles, car ce n'est que lorsque le sujet est disposé et motivé à se confronter aux exigences et aux critères objectifs, orientés vers la performance, d'une mesure que l'entrée dans le processus de (ré)intégration est recommandée. En cas de réserve à cet égard, il convient d'examiner la mise en place d'étapes médico-thérapeutiques intermédiaires pour améliorer la stabilisation et / ou traiter les difficultés existantes.

Conclusion

Le besoin de continuité de l'individu et d'objectifs fondés sur le quotidien est précisément à l'interface entre les mesures médico-thérapeutiques et l'intégration professionnelle. En d'autres termes, un domaine doté d'un potentiel considérable pour les ergothérapeutes tournés vers la participation et l'occupation. Un accompagnement rapproché avec une possibilité de feed-back rapide doit aider les personnes concernées à gérer de manière adéquate les restrictions données ainsi que la perception afférente des possibilités et des limites. L'objectif consiste pour elles à vivre une expérience sociale et professionnelle positive ainsi qu'à gagner en autonomie, en confiance dans la réussite et en capacité de résistance. Car ce n'est que lorsqu'on parvient à transférer durablement les objectifs d'une mesure de réadaptation dans le (futur) quotidien (professionnel) des sujets qu'une intégration est considérée comme réussie.

Déterminer le bon moment pour mettre en œuvre une mesure, ou ne pas le manquer, est un défi pour tous les intervenants.